

Bac 2020 : “Les profs veulent surtout que leurs élèves ne soient pas pénalisés”

- Marc Belpois



Oubliées les traditionnelles épreuves du bac, c’est par le contrôle continu que les élèves décrocheront cette année leur diplôme. Faut-il craindre un bac de moindre valeur ? La réponse de Laurent Frajerman, professeur et spécialiste du syndicalisme enseignant.

Le baccalauréat n'aura pas lieu ? Spécialiste du syndicalisme enseignant et professeur d'histoire dans un lycée de la région parisienne, Laurent Frajerman réagit aux mesures annoncées par le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer. Et explique la façon dont, selon lui, elles seront accueillies par les professeurs et les élèves. Entretien.

Le ministre a tranché : le brevet des collèges et le bac ne seront pas sanctionnés par des épreuves, mais par le contrôle continu. Est-ce un choix que vous approuvez ?

Absolument. Vu les circonstances, le ministre avait-il vraiment le choix ? Difficile d'organiser des épreuves après une période de confinement si longue et durant laquelle les conditions de travail des élèves n'auront pas du tout été les mêmes pour tous.

À vrai dire, je trouve surtout que le ministre a trop tardé pour annoncer ce recours au contrôle continu. Il suffisait d'observer la situation en Chine pour comprendre que nous serions confinés bien davantage que les quinze jours annoncés à l'origine. Sans doute a-t-il voulu jouer la montre afin de ne pas saper la motivation des élèves. Car pour nombre d'entre eux, évidemment, ça change tout : s'ils ont une moyenne générale correcte ils savent d'ores et déjà qu'ils ont décroché le bac, alors à quoi bon continuer à bûcher ?

Seuls les bons élèves, qui sont dans une logique de parcours d'études et se projettent déjà dans la suite, travailleront quand même. Ainsi que les élèves un peu « juste », voire en difficulté, puisque le ministre a dit qu'il porterait une attention toute particulière à l'assiduité des élèves jusqu'à la toute fin des cours, le 4 juillet.

On dit souvent que le bac est un rituel. Vos élèves regrettent-ils d'en être « privés » ?

Non, pas vraiment. Ils ont un objectif à court terme : le décrocher. Et pour la majorité d'entre eux, il est atteint, donc ils sont rassurés. Car même en cas de retour en classe, j'imagine mal les enseignants se montrer particulièrement sévères dans leur notation. C'est une année exceptionnelle, ils feront preuve de bienveillance. Je dis souvent à mes élèves : rassurez-vous, personne n'a envie de vous saquer... Peut-être que dans un second temps, certains élèves s'interrogeront : ai-je vraiment mérité ce bac ? Les meilleurs regretteront de ne pas avoir été confrontés à cette épreuve mythique, mais ce n'est quand même pas dramatique !

“Les jurys pourront s'appuyer sur les notes de la session précédente pour repérer les anomalies statistiques.”

N'est-ce pas le rôle des « jurys d'harmonisation », dont le ministre a annoncé la création dans chaque département, que de compenser les différences de notation d'un établissement à l'autre ?

Oui, et c'est une bonne initiative car, de fait, les systèmes de notation varient beaucoup. D'un côté des lycées prestigieux, où l'on maintient une certaine

exigence, et à l'autre bout du spectre des établissements populaires où l'institution exerce une pression pour que la notation soit autrement plus accommodante.

D'ailleurs, Parcoursup intègre cette donnée en permettant de pondérer la moyenne des élèves en fonction de l'établissement qui les scolarise. Seul un examen national garantit le principe d'égalité dans ce contexte. Il est donc positif que les effets pervers du contrôle continu soient atténués par des jurys, qui pourront s'appuyer sur les notes de la session précédente pour repérer les anomalies statistiques.

En 1968, aussi, des événements extraordinaires ont empêché le bac d'avoir lieu normalement. Or, il est largement resté dans les mémoires comme un bac « donné » aux élèves. Pensez-vous que ce bac 2020 aura cette même réputation ?

En 1968, la jeunesse étant demeurée longtemps dans la rue, il a été décidé de remplacer les épreuves écrites par des oraux. Mais le contexte était différent : à l'époque, seule une minorité des membres d'une classe d'âge décrochait le bac. Aujourd'hui, massification oblige, les trois quarts l'obtiennent. Et puis, en réalité, le tri ne se fait plus à la fin de l'année de terminale, mais à l'université. D'autant plus qu'avec Parcoursup, la sélection pour l'entrée dans le supérieur se fait avant même l'obtention de cet examen. Le bac a donc grandement perdu sa raison d'être. L'année 2020 sera-t-elle marquée par la disparition de ce totem républicain qui, l'année prochaine, prendra une nouvelle forme ? Tout l'enjeu pour le ministre est de ne pas porter cette responsabilité dans l'esprit de la population.

“Entre les grèves et les mouvements lycéens, cette année scolaire aura été particulièrement bousculée.”

Comment, selon vous, le monde enseignant accueille-t-il ces mesures du ministre Blanquer ?

Beaucoup d'enseignants sont traditionnellement attachés aux épreuves du bac et à son caractère national. Ils peuvent d'ailleurs trouver incohérent que l'épreuve orale de français soit maintenue et pas les autres – même si on peut s'attendre à ce qu'elle soit finalement annulée, elle aussi. Mais ce qui importe surtout, à leurs yeux, c'est que leurs élèves ne soient pas pénalisés. Donc je pense qu'ils sont globalement rassurés.

Quant à moi, je suis surtout frappé par la détermination du ministre à organiser un retour en classe le plus vite possible. Il faut savoir qu'en temps normal, dans mon lycée, de nombreux élèves de terminale manquent à l'appel dès le mois de mai. Cet absentéisme sera très difficile à combattre.

D'autre part, il y a manifestement une surinfection chez les enseignants, sans doute plus grave encore dans le premier degré : il est particulièrement difficile de faire respecter les gestes barrières à des enfants naturellement tactiles. Les autorités n'ont-elles pas affirmé, avec raison, que les établissements scolaires étaient un vecteur très important de l'épidémie ? Dans ces conditions,

pourquoi vouloir coûte que coûte rouvrir les salles de classe ? À croire que le ministre ne parvient pas à faire le deuil de quelques semaines de cours.

On peut aussi considérer qu'il est au contraire important de sauver ce qui peut l'être, non ?

Il est vrai qu'entre les grèves et les mouvements lycéens, cette année scolaire aura été particulièrement bousculée. Mais nous vivons un moment exceptionnel. Et les apprentissages continueront, le lycée n'est pas la dernière phase de l'éducation. En tant qu'enseignant, je doute beaucoup qu'en juin les élèves aient la tête au travail.